



Thônex

législature 2020-2025
délibération n° 121
séance du 22/11/2022

Nomination
d'un·e conseiller·ère municipal·e à la fondation en faveur
de la jeunesse de Thônex en remplacement
de M. Bastien Leutenegger, démissionnaire

- Vu la démission M. Bastien Leutenegger en date du 5 octobre 2022 de la fondation en faveur de la jeunesse de Thônex
- Attendu que cinq membres doivent être nommés pour siéger au sein de la fondation en faveur de la jeunesse de Thônex,
- Attendu qu'il convient de nommer un membre du conseil municipal de Thônex pour remplacer cette vacance,

le conseil municipal

décide

par 24 voix pour, soit à l'unanimité

- De nommer Mme Chloé Peillonex, conseillère municipale pour siéger à la fondation en faveur de la jeunesse de Thônex en remplacement de M. Bastien Leutenegger, démissionnaire.

